



Série de fiches *Des actions nécessaires en éducation des adultes* **La reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle (RAC-FP)**

Cette fiche vise à brosser un portrait de la reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle, telle qu'elle existe au Québec.

* Il y a divers autres types ou instances de RAC[1], mais ils ne sont pas traités ici.

LA RAC-FP : DÉFINITION ET DESCRIPTION

Il s'agit d'un dispositif qui permet d'évaluer et de reconnaître les compétences acquises par une personne au cours de ses expériences de vie et de travail, afin qu'elle n'ait pas à faire ou refaire des cours dans le cadre de son programme d'étude pour démontrer qu'elle les possède. Les compétences qui sont reconnues doivent donc habituellement se rattacher ou avoir un rapport avec ce programme. Dans l'optique de la RAC, ce ne sont pas tant les années d'expérience qui comptent que les compétences qui ont été développées au cours de ces années de travail [2].

On peut aussi vouloir obtenir cette reconnaissance, et le diplôme qui atteste de la possession de ses compétences, pour changer de travail, améliorer ses conditions de travail, ou encore pour pouvoir travailler au Québec alors que sa formation et ses expériences ont été faites à l'extérieur.

À QUI S'ADRESSE LA RAC-FP ?

Toute personne de 16 ans et plus qui réside au Québec peut faire une demande de reconnaissance des acquis et des compétences. Ces dernières seront évaluées en rapport avec le programme d'études professionnelles dans lequel désire s'inscrire la personne qui fait la demande. Même si la démarche de reconnaissance des compétences est ouverte à l'ensemble de la population, il semble que peu d'individus s'en prévalent et entament le processus, peut-être en partie parce que l'information est déficiente[3].

LE PRINCIPE DE LA RAC ET SON FONCTIONNEMENT

La RAC est basée sur le fait qu'une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà et qu'elle a le donc droit de se voir reconnaître ses acquis.

Afin de s'en prévaloir, cette personne doit entreprendre une démarche pour faire reconnaître les compétences qu'elle a acquises et démontrer qu'elle les possède. C'est évidemment plus facile si ces compétences ont été développées dans un cadre formel et ont fait l'objet d'une reconnaissance officielle, mais la RAC n'exclut pas en principe les apprentissages non formels et informels.

LE FONCTIONNEMENT ET LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La démarche est individuelle, ce qui signifie qu'elle sera adaptée au parcours de vie de chaque individu. La personne qui décide d'entamer une démarche de RAC pourra d'abord s'adresser à un service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour les études professionnelles de niveau secondaire[4]. On lui offrira d'être accompagnée par un conseiller ou une conseillère du domaine de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle pour préparer son dossier et le présenter à un centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC).

Concrètement, la démarche peut parfois se révéler longue, de l'ouverture du dossier jusqu'à la reconnaissance officielle de ses compétences. Les étapes principales concernent la constitution du dossier et son analyse par le CERAC, l'entrevue de validation, l'évaluation des acquis, et puis, si les compétences sont reconnues complètement, l'obtention d'une reconnaissance officielle (diplôme, attestation, etc.). Dans le cas où les compétences sont reconnues partiellement, il faudra réussir les cours exigés pour terminer la formation et obtenir son diplôme.



QUI FINANCE CE DISPOSITIF ?

Le gouvernement du Québec finance les services offerts par les CERAC et les SARCA pour les résident-es permanent-es, mais les élèves internationaux se voient demander des frais d'ouverture de dossier[5] et peuvent avoir à défrayer d'autres montants pour certaines évaluations.

OÙ CE DISPOSITIF EST-IL IMPLANTÉ ?

Les CERAC ont été créés en 2013-2014 afin d'améliorer et harmoniser les services de RAC pour l'ensemble de la province en ce qui concerne la formation technique et professionnelle. Ils couvrent donc tout le Québec.

Les CERAC soutiennent les Centres d'éducation des adultes (CEA), les Centres de formation professionnelle (CFP) et les cégeps dans leur processus de RAC.

On retrouve deux CERAC dans les cégeps, quatre dans les Centres de services scolaires (CSS) qui ont reçu la désignation de Centre d'expertise, et un dans une commission scolaire pour les anglophones et les autochtones. Ces centres «agissent à titre d'organismes-conseils et œuvrent en étroite collaboration avec les collèges publics et privés subventionnés»[6], mais les métiers pour lesquels il y a de la RAC sont décidés par le ministère de l'Éducation.

CONCLUSION

Au terme d'un processus de RAC-FP, la personne recevra une reconnaissance officielle, qui lui permettra d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation d'études professionnelles (AEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), moyennant le suivi de certains cours, si cela est jugé nécessaire. La démarche est accessible et structurée et si elle mène à une reconnaissance, celle-ci sera inscrite dans un document officiel, et les acquis reconnus auront la même valeur que les cours suivis au programme de formation professionnelle.

La RAC peut permettre de raccourcir des parcours de formation parce que certaines compétences sont considérées comme acquises, elle peut aussi permettre d'obtenir un diplôme pour des personnes qui ne sont pas passées par un parcours de formation formelle. Le dispositif de RAC peut être considéré comme un moyen de contribuer à la justice sociale et il s'inscrit dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie (Bélisle et Mottais, 2021).

RÉFÉRENCES

- Bélisle, Rachel et Évelyne Mottais (2021). Recognition of prior learning: Between social justice and privatisation of education. Dans A. Bulajić, T. Nikolić et C.C. Vieira (dir.), *Navigating through contemporary world with adult education research and practice* (p. 151-166). Institute for pedagogy and andragogy, University of Belgrade, European Society for Research on the Education of Adults et Adult Education Society. ESREA Book.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Bélisle, Rachel et Nicolas Fernandez (2017). Rôle des pratiques en reconnaissance des acquis et des compétences dans la persévérance et la réussite scolaires d'adultes sans diplôme qualifiant. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/rapport_perseverance_scolaire.pdf

- Bélisle, Rachel, Sabruna Dorceus et Évelyne Mottais (2022). Obtenir un diplôme d'études professionnelles par la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Rapport d'une recherche menée en partenariat avec le Centre de services scolaire de la Capitale. Sherbrooke : CÉRTA, Université de Sherbrooke. http://erta.ca/sites/default/files/2022-09/OgiRAC_Rapport_VF.pdf
- Levasseur, Liane (2023). La reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et ses retombées pour les adultes. <https://orientation.ceric.ca/2023/05/01/la-reconnaissance-des-acquis-et-des-competences-en-formation-professionnelle-rac-fp-et-ses-retombees-pour-les-adultes/>

[1] Parmi les autres types de RAC, notons celle qui existe au niveau collégial et qui est offerte dans les centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC), notamment pour les études professionnelles ou techniques. Dans les universités, le processus est régi de façon autonome dans chaque cas, et la reconnaissance vaudra uniquement si le diplôme est obtenu. Du côté de la RAC orientée vers le monde professionnel, notons celle de Qualifications Québec et l'Évaluation comparative des études effectuées hors Québec du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui visent plus particulièrement les personnes immigrantes. Certains ordres professionnels et des organismes de réglementation ont des mécanismes de RAC qui peuvent conduire à un droit légal d'exercer un métier ou une profession. Enfin, il existe différentes ententes entre le Québec et d'autres provinces ou pays, telle que l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relative à la mobilité professionnelle et à l'intégration des migrants.

[2] Centre de services scolaires de Montréal, École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration, Reconnaissance des acquis et des compétences.

[3] Bélisle, Rachel et Nicolas Fernandez (2017). Rôle des pratiques en reconnaissance des acquis et des compétences dans la persévérance et la réussite scolaires d'adultes sans diplôme qualifiant. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/rapport_perseverance_scolaire.pdf

[4] « Il permet à l'adulte : de confirmer ses acquis scolaires et d'en saisir la portée; d'analyser son cheminement personnel et professionnel en dehors du milieu scolaire pour repérer et établir ses acquis extrascolaires; de déterminer ses acquis actuels (scolaires et extrascolaires) en formation générale des adultes ou en formation professionnelle; de mieux évaluer la faisabilité d'un éventuel projet professionnel ou de formation; **d'être informé sur des possibilités de reconnaissance des acquis**, s'il y a lieu; d'établir, d'actualiser ou de valider un plan d'action dans le cadre de son projet; de recevoir un rapport synthèse qui présente les résultats de sa démarche d'exploration de ses acquis » [le gras a été ajouté]. Il y a 5 activités d'intervention pour évaluer les acquis scolaires et extrascolaires. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/SARCA/SARCA_exploration_acquis_FR.pdf

[5] Ces frais sont de 250\$ en 2024.

[6] <https://ceraccegeps.ca/cerac/mission-valeurs/>